

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2017**

L'an deux mil dix-sept, le vingt-six avril à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Claude JAOUEN, Maire.

Date de convocation : 20 avril 2017

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 19

Nombre de votants : 27

PRESENTS : M. Claude JAOUEN - Mme Gaëlle MESTRIES - M. Alain MORI - Mmes Joëlle DY - Sophie LE DRÉAN QUÉNEC'H DU - M. Jean-Michel PÉNARD - Mmes Sylvie VIROLLE - Françoise LERAY - MM. Marcel JORET - Yann LE GUEN - Laurent TALLEC - Mme Christine PIETTE - M. Stéphane BONNEL - Mme Marie-Christine GARNIER - MM. Patrick MALLET - René MARHEM - Mme Annie LIS - M. Bernard VINATIER - Mme Nathalie BELLEC

ABSENTS EXCUSES : M. Patrice DUMAS

Mme Ghislaine MARZIN

Mme Marie-Edith MACÉ

M. Laurent MOLEZ

M. Aroun PAJANIRADJA

Mme Florence BOULLET

M. Pierre HUCKERT

Mme Nathalie LECARDONNEL

Mme Sonia GAMEROFF

M. Yves FÉREY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Sylvie VIROLLE

POUVOIRS : Pouvoir de M. Patrice DUMAS à Mme Joëlle DY

Pouvoir de Mme Ghislaine MARZIN à M. Claude JAOUEN

Pouvoir de Mme Marie-Edith MACÉ à Mme Gaëlle MESTRIES

Pouvoir de M. Laurent MOLEZ à M. Alain MORI

Pouvoir de M. Aroun PAJANIRADJA à M. Yann LE GUEN

Pouvoir de Mme Florence BOULLET à M. Jean-Michel PÉNARD

Pouvoir de M. Pierre HUCKERT à M. René MARHEM

Pouvoir de M. Yves FÉREY à M. Bernard VINATIER

1 - Cession des espaces extérieurs de la Croix Poulain I par la Société NEOTOA

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, autorise Monsieur le Maire à procéder aux acquisitions des parcelles du lotissement de la Croix Poulain I, rue de Montreuil/rue des alleux, portant sur :

- la cession du calvaire et de la liaison piétonne,
- la cession de l'espace vert accueillant le réseau EP et son système enterré de rétention,

et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la gestion de ce dossier.

2 - Convention de transfert à la Ville de Melesse des équipements communs du Lotissement « Les Jardins du Feuill »

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, accepte le transfert des équipements communs du lotissement « Les Jardins du Feuill » par la SAS CM-CIC AMENAGEMENT FONCIER au profit de la Ville de Melesse et autorise Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la régularisation de ces transferts de propriété par tranche de travaux achevée,

3 - Maison HELENA - dénonciation de la convention tripartite

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, autorise Monsieur le Maire à dénoncer la convention tripartite signée le 22 janvier 2014 entre la Ville de Melesse, Espacil Habitat et la Mutualité Française d'Ille-et-Vilaine définissant les rôles et missions de chaque partenaire dans l'élaboration, la réalisation et le fonctionnement d'habitat partagé de type maison Hélène et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

4 - Réhabilitation et extension du centre technique municipal - approbation du projet et validation de l'avenant fixant la rémunération définitive du maître d'œuvre

Le Conseil municipal, par 25 voix « POUR » et 2 « ABSTENTIONS », approuve le projet de réhabilitation et d'extension du centre technique municipal pour un montant de 1 288 000,00 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

5 - Location du logement 2 place Jules Ferry - fixation du montant du loyer

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, autorise Monsieur le Maire à fixer la location du logement sis 2 place Jules Ferry moyennant un loyer de 650 € mensuel hors charges pour une durée de 3 ans, à compter du 28 avril 2017 et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

6 - Personnel municipal - création d'un poste d'adjoint technique à temps complet

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, autorise Monsieur le Maire à créer un poste d'adjoint technique à temps complet 35/35^{ème}, à compter du 23 juin 2017 et autorise Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs en conséquence,

7 - Vœu concernant les horaires TER pour l'automne 2017

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, demande le rétablissement pour l'automne 2017 de l'horaire TER du matin pour les communes de Montreuil-sur-Ille, Saint Médard-sur-Ille et Saint Germain-sur-Ille (passage à 7 heures 08 à Montreuil-sur-Ille, 7 heures 12 à Saint Médard-sur-Ille et à 7 heures 17 à Saint Germain-sur-Ille), afin d'assurer la même qualité de service qu'aujourd'hui.

8 - Chemin de la biodiversité à Melesse – convention de délégation

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, valide la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire relative à l'étude et travaux d'aménagement d'un chemin de la biodiversité sur la Ville de Melesse, et autorise Monsieur le Maire à la signer et tout document relatif à ce dossier.

Affichée le 27 Avril 2017

Le Maire,

Claude JAOUEN